



Bac Professionnel FORÊT

Nature, Jardin, Paysage, Forêt



PARCOURS	1 an	2 ans	3 ans
	2nde professionnelle	1ère professionnelle	Term. professionnelle
	Travaux forestiers	BAC PRO FORÊT	
	Heures hebdomadaires à titre indicatif		
Français	2	2	2
Langue vivante	2	1,5	2
Histoire - géographie	1	1,5	1,5
Éducation Socio-culturelle	1	1,5	1,5
Éducation Physique et Sportive	2	2	2
Mathématiques	2	2	2
Informatique	1	1	
Biologie - écologie	2	2,5	2,5
Physique - chimie	1	1,5	1
Économie	1	2,5	2,5
Techniques forestières	7	5,5	5,5
Machinisme et MAP	2	2,5	2,5
EIE	3	3	3
Suivi individualisé	1		



Lycée Jean Monnet
 11bis, promenade des acacias
 65500 Vic-en-Bigorre
 Tél : 05 62 31 80 00
 Fax : 05 62 96 80 97
 epl.vic-en-bigorre@educagri.fr

formagri-65-vic.fr





Le BAC PRO FORÊT

En 3 ans après la 3ème

Le bac pro forêt est destiné à tous ceux qui souhaitent :

- créer une entreprise de travaux forestiers
- intégrer une entreprise en tant que salarié hautement qualifié en travaux de bûcheronnage, de débardage, de sylviculture
- préparer, suivre et réceptionner des chantiers forestiers en tant que chargé de production ou conducteur de travaux
- poursuivre des études en BTSA ou autre BTS en adéquation avec la formation suivie



Seconde professionnelle

Nature, Jardin, Paysage, Forêt - spécialité Travaux Forestiers

Cette seconde professionnelle s'intègre après la classe de troisième.

L'enseignement spécifique proposé par le lycée permet un début de professionnalisation dans le domaine de la sylviculture et des travaux forestiers.

L'année scolaire est organisée en :

- 29 semaines d'enseignement général et professionnel
- 2 semaines de chantier école organisées par le lycée
- 1 semaine de stage collectif « éducation à la santé et au développement durable » incluant une formation en secourisme (SST)
- 5 semaines de stage individuel en entreprise
- un Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement (EIE) : découverte de la filière forestière
- un soutien scolaire personnalisé



Première et Terminale Bac Professionnel Forêt

Après la seconde l'élève entre en Première puis en Terminale professionnelle « Forêt ».

L'enseignement dispensé accompagne chaque élève dans son projet professionnel :

- un Module d'Adaptation Professionnelle (MAP) axé sur la maintenance et la réparation du matériel forestier
- un EIE concernant l'étude de chantiers forestiers
- 1 semaine « sécurité »
- 55 semaines d'enseignement général et professionnel
- 3 semaines de chantier école
- 1 semaine de tournée forestière
- 15 semaines de stage individuel en entreprise en France ou à l'étranger (possibilité de bourse du Ministère de l'Agriculture ou de l'Europe)
- 1 enseignement facultatif grâce à une section européenne (anglais ou espagnol)



Examen :

L'examen est obtenu à 50% pendant le contrôle continu et 50% lors des épreuves finales. Le BEPA peut-être validé au cours du Bac Pro en 3 ans.

Poursuite d'études :

Le titulaire d'un Bac Pro Forêt peut poursuivre ses études en :

- BTSA Gestion Forestière
- [BTSA TC produits de la filière Forêt-Bois](#)
- ou tout autre BTS en adéquation avec la formation suivie